

AVIS AU PUBLIC

L'Administration communale de ROSPORT MDM PACH
Die Gemeindeverwaltung von

vous informe des dates des chasses en battue:
teilt hiermit die Daten der Drückjagden mit:

Le lot no. 365 de BORN sera chassé le 21.10
20__
Auf dem Jagdlos Nr. von wird am
gejagt

Extraits du règlement grand-ducal déterminant les mesures de sécurité à respecter par les chasseurs et les tiers du 13 mars 2015 : Le jour de la battue, [...] l'accès à la forêt se fait aux risques et périls propres du public. Il est interdit de perturber de manière délibérée le bon déroulement de la chasse en battue de quelque manière que ce soit.
Les limites des lots de chasse et les dates des battues peuvent être consultées sur geoportail.lu. Les battues de 12 chasseurs ou moins ainsi que celles destinées aux sangliers et organisées dans un délai inférieur à 15 jours peuvent avoir lieu sans cette publication.
Auszüge aus der Verordnung vom 13 März 2015: